



**L'Université Paris
Nanterre partenaire
des entreprises et
collectivités du territoire**

Située à l'ouest de Paris, à proximité du quartier d'affaires de « La Défense » et au cœur d'un territoire d'une grande richesse sociale et urbaine, l'Université Paris Nanterre est une université qui accueille chaque année près de 34 000 étudiant·e·s.

Vous êtes une entreprise ou collectivité locale située sur le territoire de l'Université Paris Nanterre, nous souhaitons, avec ce court document, vous présenter tous les échanges de services que nous pouvons envisager ensemble.

Notre état d'esprit est celui de la collaboration et du partenariat dans la confiance avec des acteurs économiques. Notre manière d'avancer réside dans la mise en place de projets clairs, rapides à mettre en place et concrets.

Chaque service est associé à un acteur interne de l'université capable de vous informer et de vous guider pour toutes vos demandes.



SOMMAIRE

Trouver des candidat·e·s : Emploi, stage, job étudiant	p 4
Former des salarié·e·s	p 5
Participer aux formations étudiantes	p 6
Collaborer à des projets de recherche	p 7
Accueillir les personnes en situation de handicap	p 8
Accompagner les jeunes entrepreneurs	p 9
Louer des locaux	p 10
Devenir fournisseur	p 11
Investir dans la Fondation partenariale	p 12
Faire du sport	p 13
Profiter des activités culturelles	p 14



TROUVER DES CANDIDAT·E·S : EMPLOI, STAGE, JOB ÉTUDIANT

BUREAU D'AIDE A L'INSERTION PROFESSIONNELLE (BAIP)

Le Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP) propose pour les entreprises, les collectivités territoriales, les associations et les ONG :

- ▶ Des rencontres professionnelles métiers avec des étudiant·e·s de formations ciblées: RH, gestion, banque, finance, métiers de l'international, métiers de la fonction publique...
- ▶ Un forum annuel généraliste pour les entreprises (stages et emplois)
- ▶ Des forums virtuels généralistes ou thématiques pour les entreprises de toutes tailles
- ▶ La participation à des ateliers d'accompagnement individuel des étudiant·e·s (CV, lettre de motivation, préparation à l'entretien de recrutement, ciblage secteur et entreprise)
- ▶ La diffusion d'offres (stage, alternance, emploi, job, VIE) qui peuvent être ciblées sur des publics spécifiques : reseauupro.unpidf.fr
- ▶ La participation à une journée jobs étudiant deux fois par an avec la mise en place d'un suivi auprès des étudiant·e·s et des entreprises
- ▶ **L'organisation et la conduite d'actions de recrutement de stagiaires, d'apprenti·e·s ou de salarié·e·s sur mesure**

CONTACTS 2017-2018

Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle
baip.parisnanterre.fr

Olivier Lartigaut
Responsable administratif du BAIP
olartiga@parisnanterre.fr / 01 40 97 70 34

Patrick Dupuy Guérin
Chargé des relations avec les entreprises
pdupuygu@parisnanterre.fr / 07 63 13 67 67 / 01 40 97 75 38



FORMER DES SALARIÉ·E·S

MISSIONS ET PRESTATIONS

Vraie institution de la deuxième chance et de la formation professionnelle tout au long de la vie, le Service de la Formation Continue (SFC) assure depuis 45 ans les prestations suivantes :

- ▶ Accueil, information et gestion des stagiaires de la formation continue
- ▶ Accompagnement des adultes en reprise d'études
- Des réunions d'information vous sont proposées et sont suivies d'entretiens personnalisés pour l'identification du parcours de formation et le montage financier du projet de formation
- Le dossier de demande d'inscription téléchargeable sur : formation-continue.parisnanterre.fr, rubrique : «Reprise d'études et inscription»
- ▶ Conseil en formation et en orientation professionnelle
- ▶ Personnalisation du parcours de formation
- ▶ Ingénierie financière
- ▶ Ingénierie pédagogique et de formation et prestations de conseil et d'expertise auprès des milieux professionnels (diagnostic et évaluation des besoins, conception de formations sur mesure, élaboration de parcours adaptés aux besoins des entreprises et de leurs salarié·e·s)
- ▶ Développement de l'alternance en contrat de professionnalisation, le SFC assure l'interface entre les stagiaires, les entreprises et les équipes pédagogiques.

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE ET BILAN DE COMPÉTENCES

- ▶ **Réunions d'information** : elles vous sont proposées le dernier vendredi de chaque mois à 12h30. Merci de réserver votre place sur validexper.fr
- ▶ Habilité par cinq OPCA et OPACIF qui couvrent de multiples secteurs d'activités (Fongecif Ile-de-France, AFDAS, Uniformalion, ANFH, Unifaf).
- ▶ Véritable allié des milieux professionnels pour les aider à mieux connaître le potentiel de leurs collaborateurs et anticiper leurs besoins futurs en termes de compétences.

CONTACTS 2017-2018

Service de la Formation Continue
formation-continue.parisnanterre.fr

Ingénierie et développement de la formation continue
Douha Bakfalouni
douha.bakfalouni@parisnanterre.fr

VAE et Bilan de compétences
Jessica Bitoun-Jarry
jbitoun@parisnanterre.fr



PARTICIPER AUX FORMATIONS ÉTUDIANTES

Outre le recrutement de stagiaires et de futurs salarié·e·s, vous pouvez être en contact avec des formations particulières pour :

- ▶ Assurer des heures d'enseignement de types conférences, cours ou travaux dirigés
- ▶ Participer aux conseils de perfectionnement qui orientent et font évoluer les enseignements
- ▶ Participer aux événements propres aux formations : conférences, challenge, remise de diplômes et autres

De plus, la plupart de nos formations proposent à leurs étudiant·e·s de travailler sur des projets réels d'entreprise. Il s'agit, avec l'encadrement d'un·e enseignant·e et souvent d'un laboratoire, de réaliser en groupe une étude ou un prototype répondant à un besoin concret d'entreprise.

Pour un premier contact permettant de vous orienter vers la formation adéquate, veuillez vous adresser au service relation entreprise.

CONTACTS 2017-2018

Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle
baip.parisnanterre.fr

Patrick Dupuy Guerin
Chargé des relations avec les entreprises
pdupuygu@parisnanterre.fr / 07 63 13 67 67 / 01 40 97 75 38



COLLABORER À DES PROJETS DE RECHERCHE

Au sein de ses 41 laboratoires, l'Université a développé un **savoir-faire pluridisciplinaire, regroupé dans 9 axes principaux** :

- ▶ Sciences de la Société
- ▶ Sciences Juridiques et Politiques
- ▶ Histoire et Archéologie
- ▶ Modélisation, Comportements Sociaux et Communication
- ▶ Sciences Psychologiques, de l'Education, Ethnologie et Sciences du mouvement
- ▶ Art, Littérature et Philosophie
- ▶ Économie et Gestion
- ▶ Mathématiques et Sciences de l'ingénieur
- ▶ Langues et Civilisations

L'Université vous propose **divers types d'accords de recherche collaborative** :

- ▶ Collaboration de recherche
- ▶ Prestation des services
- ▶ Expertises
- ▶ Expérimentation
- ▶ CIFRE
- ▶ Transfert de Technologie

Aussi, vous pouvez vous associer à nos équipes de recherche pour répondre aux **appels à projets de recherche collaborative** « Université-Entreprise », nationaux (ANR) et internationaux (H2020).

Dans ce cadre, le **Service de la Valorisation de la Recherche**, vous accompagne dans :

- ▶ Le montage, négociation et rédaction des contrats
- ▶ Le conseil en matière de gestion des droits de propriété intellectuelle
- ▶ L'ingénierie de projets recherche

CONTACTS 2017-2018

Service de Valorisation de la Recherche et de Partenariats

Miguel Rodriguez Lizana

Responsable du Service

mrodriguezlizana@parisnanterre.fr / 01 44 97 47 46

Claire Prillard

Chargée de la Valorisation de la Recherche et des Partenariats

cprillard@parisnanterre.fr / 01 40 97 47 08



ACCUEILLIR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Le Service Handicap travaille, dans le cadre de l'insertion professionnelle des étudiant·e·s en situation de handicap et accompagne les étudiant·e·s dans la construction individualisée de leur projet d'étude et professionnel, de la 1^{ère} année d'études à l'entrée sur le marché du travail.

Le développement de partenariats avec des entreprises se distingue par la mise en place d'un circuit privilégié pour l'envoi d'offres de stages ou d'emplois à pourvoir par des étudiant·e·s bénéficiaires de l'obligation d'emploi.

Le dispositif, nommé «Objectif emploi», a pour but d'accompagner des étudiant·e·s (25 en 2015-2016) en situation de handicap afin de leur permettre de peaufiner leur projet professionnel, développer leur «employabilité» et favoriser leur accès à l'emploi. Plusieurs entreprises sont associées à ce beau projet.

Chaque année lors du Forum Emploi Handicap, dit « Handicafé », les étudiant·e·s rencontrent des entreprises privées et publiques. Ce forum est accompagné dans l'année par différents ateliers et conférences facilitant l'insertion professionnelle.

Enfin, une semaine du handicap se déroule chaque année : c'est un programme d'actions de sensibilisation pour dépasser les préjugés, baisser les barrières psychologiques et surmonter les obstacles matériels séparant les personnes valides et celles en situation de handicap. Nous souhaitons associer des entreprises à cette semaine.

CONTACTS 2017-2018

Service Universitaire d'Information et d'Orientation
suio.parisnanterre.fr

Mission Handicap
Mahmoud Kekouche
mkekouch@parisnanterre.fr / 01 40 97 70 37



ACCOMPAGNER LES JEUNES ENTREPRENEURS

La participation des entreprises ou collectivités et associations au dispositif entrepreneurial de l'Université Paris Nanterre peut se faire de quatre manières différentes.

Premièrement : le·la salarié·e d'une entreprise ou d'une collectivité peut accompagner, en tant que tuteur, de jeunes entrepreneurs :

- ▶ Quelques heures par trimestre dans le cadre d'échanges par mail ou par téléphone
- ▶ Possibilité de bénéficier d'une formation d'accompagnateur par l'université d'une journée, de la charte et d'un guide du tuteur
- ▶ Possibilité de mécénat de compétence pour les entreprises

Deuxièmement : devenir **expert** auprès d'un des deux incubateurs de l'université :

- ▶ Une intervention par semestre de 2h au plus avec une présentation thématique précise (30 minutes maximum) suivie d'échanges avec un groupe d'Étudiant·e·s Entrepreneurs

Troisièmement : participer à des **jurys** de sélection des jeunes Étudiant·e·s Entrepreneurs :

- ▶ 2h par an pour des demandes d'admission à un des incubateurs ou pour l'attribution du statut d'Étudiant·e Entrepreneur

Quatrièmement : **rencontrer** des Étudiant·e·s Entrepreneurs à l'occasion d'événements de type Speed Dating pour nouer des contacts, proposer des collaborations ou simplement échanger sur les innovations mises en œuvre par ces jeunes créateurs·trices :

- ▶ Plusieurs événements sont planifiés par an avec inscription obligatoire

CONTACTS 2017-2018

Pôle Étudiant Pour l'Innovation, le Transfert, l'Entrepreneuriat

pepите-pon.fr

Khanh-hung Tran

Directeur de PEPITE PN

khtran@parisnanterre.fr

Julien Meykerque

Chargé de mission

contact@pepите-pon.fr



LOUER DES LOCAUX

La Direction de la logistique et de la prévention en hygiène et sécurité propose la location de locaux pour les partenaires extérieurs :

- ▶ Mise à disposition de locaux :
 - Salles de classe
 - Salles de réunion / conférence
 - Amphithéâtres (150 à 1000 places)
 - Halls de bâtiments

Possibilités d'équipement : vidéoprojecteur, sonorisation, tableau numérique

- ▶ Mise en place de mobilier supplémentaire spécifique :
 - Tables / chaises
 - Buffet
 - Pupitres
 - Panneaux d'affichage
- ▶ Manutention
- ▶ Accueil des participant·e·s
- ▶ Organisation de réunions pour la préparation de l'évènement
- ▶ Etablissement de devis (tarifs selon grille tarifaire)
- ▶ Pour des raisons de sécurité et des contraintes légales d'utilisation du domaine public, toute demande est soumise à la signature d'une convention d'occupation.

CONTACTS 2017-2018

Direction de la Logistique et de la prévention en hygiène et Sécurité

Haoua Zeroual

Cheffe du service logistique

haoua.zeroual@parisnanterre.fr

Thomas Banaziack

Responsable de la Cellule ADE

tbanazia@parisnanterre.fr / 01 40 97 70 11

Anne-Marie Plumain

Gestion des salles et amphithéâtres

amplumai@parisnanterre.fr / 01 40 97 74 37



DEVENIR FOURNISSEUR

Le service des marchés publics vous propose :

- ▶ La possibilité de consulter toutes les procédures en cours :
entreprises.parisnanterre.fr/marches-publics/les-marches-publics
- ▶ La possibilité d'y soumissionner sur la Plateforme des achats de l'Etat (PLACE) :
marches-publics.gouv.fr
- ▶ La possibilité d'envoyer des plaquettes d'information sur la liste générique :
marches.publics@parisnanterre.fr

CONTACTS 2017-2018

Service des marchés publics
marches.publics@parisnanterre.fr

Chkirbani Btisam
Responsable du service des marchés publics
b.chkirbani@parisnanterre.fr / 01 40 97 78 53



INVESTIR DANS LA FONDATION PARTENARIALE

La Fondation partenariale a pour ambition de contribuer au développement et à la diffusion des compétences de l'Université et d'offrir une plus grande visibilité à ses thématiques de recherche et d'enseignement tant à l'égard du grand public qu'à celui des décideurs privés et publics.

SES OBJECTIFS

- ▶ Accompagner l'Université dans la réalisation de l'ensemble de ses missions
- ▶ Développer son rayonnement, sa notoriété et son attractivité territoriale, nationale et internationale
- ▶ Favoriser les partenariats, les échanges d'expériences et de compétences entre l'Université et le monde socio-économique
- ▶ Contribuer au développement et à l'activité des réseaux et entités dans lesquels l'Université Paris Nanterre est impliquée
- ▶ Mobiliser des ressources financières nouvelles dans le respect de l'autonomie et de l'indépendance de l'université
- ▶ Soutenir et promouvoir la recherche et la formation dans les domaines de compétence de l'Université de Nanterre
- ▶ Contribuer à la valorisation et à la conservation du patrimoine scientifique, culturel et immobilier de l'Université
- ▶ Renforcer des collaborations entre les enseignant·e·s-chercheurs et chercheurs de l'Université Paris Nanterre et ceux d'autres universités nationales, européennes et internationales, ainsi que les partenaires et décideurs des secteurs publics et privés

SES ACTIONS

- ▶ Soutien aux projets de recherche
- ▶ Octroi de bourses d'études et de prix notamment à des étudiant·e·s et des personnels enseignant·e·s-chercheurs, tant français qu'étrangers
- ▶ Financement de chaires, initiatives de recherche et de formation
- ▶ Soutien à l'enseignement à distance et à l'ENT de l'Université
- ▶ Contribution à la mobilité internationale notamment des étudiant·e·s et personnels
- ▶ Vente de tout bien issu notamment de dons et legs attribués à la Fondation dans le respect des conditions des legs et dons
- ▶ Réalisation d'actions de communication et d'édition
- ▶ Promotion du réseau des anciens étudiant·e·s de l'Université Paris Nanterre

CONTACTS 2017-2018

Fondation

fondation.parisnanterre.fr

Dominique Lin

Secrétaire Générale

fondation@parisnanterre.fr / 01 41 16 73 76



FAIRE DU SPORT

Le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS) est un centre d'activités physiques, sportives et artistiques ouvert au public du lundi au samedi matin sur plus de 5000m².

Nous accueillons les étudiant·e·s et les personnels de l'université mais aussi les personnes « extérieures » désireuses de pratiquer dans notre structure.

L'offre couvre plus de 50 disciplines variées :

- ▶ Activités aquatiques (natation, plongée, aqua-bike, aquagym, apnée)
- ▶ Sports collectifs (football, rugby, volley-ball, basket-ball, hand-ball, futsal)
- ▶ Danses (rock, danse africaine, salsa, west coast swing, tango, hip-hop)
- ▶ Sports de combat (judo, jiu-jitsu, bâton Kali, boxes, self-défense)
- ▶ Activités de santé et bien-être (yoga, qi gong, pilates, gym posturale)
- ▶ Fitness et cardio (zumba, abdos-fessiers, step, body bar)
- ▶ Musculation et préparation physique (cross-fit, haltérophilie, athlétisme)
- ▶ Sports de raquettes (tennis, tennis de table, badminton)
- ▶ Autres pratiques : escalade, tir à l'arc, acrobatie, arts du cirque, etc...

LES OBJECTIFS DU SUAPS

- ▶ **Qualité** : La pratique organisée pour tou·te·s, à tous les niveaux. Des pratiques et des enseignements encadrés par des enseignant·e·s diplômé·e·s et spécialistes.
- ▶ **Santé, bien-être** : Prise en charge des adhérents dans des projets d'optimisation du potentiel et des ressources physiques. Information, conseil, hygiène de vie.
- ▶ **Convivialité** : Des activités de loisir ou de compétition dans un contexte dynamique. Des animations sportives proposées sur toute l'année.

Le SUAPS ce sont des équipements performants situés sur le campus (piscine olympique, mur d'escalade, dojo, studio de danse, ring de boxe, salles omnisports, une salle de musculation/cardio ouverte en accès libre de 8h30 à 21h30.

CONTACTS 2017-2018

Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives
nanterresportcampus.fr

José Esteban
jesteban@parisnanterre.fr



PROFITER DES ACTIVITÉS CULTURELLES

Le Service Général de l'Action Culturelle et de l'Animation du Campus (SGACAC) de l'Université promeut la pratique artistique et culturelle des étudiants, des personnels et des personnes extérieures à l'Université à travers deux grands types d'activités ouvertes à tou·te·s :

- Des ateliers de pratique artistique encadrés par des artistes professionnels : photographie, cinéma, orchestre symphonique, chœur, théâtre, théâtre corporel, gamelan (gong indonésien), danse, marionnettes... Ces ateliers sont articulés à des parcours du spectateur permettant aux participant·e·s d'assister à des spectacles professionnels dans des structures culturelles partenaires à des tarifs très préférentiels.
- Une programmation artistique exigeante sur le campus de l'université : concerts, spectacles de théâtre et de danse, projections de films, expositions de photographies et de peintures... La programmation se fonde sur des propositions professionnelles (artistes en résidence, propositions élaborées en partenariat avec les structures culturelles du territoire) et des propositions amateurs de haut niveau (restitutions d'ateliers encadrés par des artistes professionnels, spectacles étudiants issus de sélection et récompensés par des jurys professionnels).

Le SGACAC met en œuvre sa politique culturelle dans les espaces d'expression artistique dont il a la charge :

- Le théâtre Bernard-Marie Koltès (bâtiment L - 450 places)
- L'espace d'exposition Pierre Reverdy (bâtiment L - 300m²)
- Le hall d'exposition et les salles de pratique musicale et théâtrale de la Maison de l'Étudiant

Le Service Général de l'Action Culturelle et de l'Animation du Campus prend également en charge la coordination de la vie associative étudiante et de l'animation du campus. À travers la constitution d'un annuaire des associations étudiantes, le SGACAC met en contact les associations étudiantes avec les acteurs du territoire et assume un rôle de relais entre des projets extérieurs à l'université et les initiatives associatives étudiantes.

CONTACTS 2017-2018

Service Général de l'Action Culturelle et de l'Animation du Campus
culture.parisnanterre.fr

Marlène Diot-Spitz
mdiot-spitz@parisnanterre.fr



Université
Paris Nanterre
200 avenue de la République
92001 Nanterre Cedex
01 40 97 72 00
parisnanterre.fr